



Union Départementale CFE-CGC Syndicat S.E.G.A. - Le Phare, 455 Promenade des Anglais 06200 NICE  
Syndicat des Entreprises : AUCHAN EXPLOITATION (HYPERMARCHÉ - SUPERMARCHÉ) - ARSSUP (ARS-ARA-ARI-OIA)  
AUCHAN.FR - AUCHANDIRECT - CHRONODRIVE - A2Pas - ALINÉA - Les PARTISANS du GOUT - NHOOD

## APPEL DE COTISATION 2026

Cet engagement ouvre au syndiqué les droits essentiels à l'exercice de ses missions et à son investissement dans l'organisation, notamment le droit à la formation syndicale.

### **La cotisation est annuelle, payable dès à présent **et au plus tard le 31 janvier 2026**** **ADHÉSION**

Vous pouvez adhérer et régler :

- **Par Carte Bancaire ou PayPal** sur le site [www.sega-syndicat.fr](http://www.sega-syndicat.fr)
- **Par chèque**<sup>(1)</sup> (1 à 4 chèques maximum libellés à l'ordre du «SEGA CFE-CGC» et envoyés dans un même pli)
- **Par prélèvement mensuel ou trimestriel** (avec tacite reconduction) en joignant un **RIB**

**Déductions fiscales** : Si vous déclarez vos impôts sur le revenu au forfait, la cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant versé (*dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable*)

Si vous déclarez vos impôts aux frais réels, la cotisation versée sera déductible (incluse à vos frais professionnels)

**Vous recevrez en début d'année N+1 une attestation fiscale indiquant le montant à déclarer.**

### **Du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026**

Salaire brut Mensuel	Règlement annuel	Règlement en 4 fois	Prélèvement en 12 fois
Plus 4 000 €	360 €	90 € x 4	30 € x 12
De 3 000 € à 3 999 €	312 €	78 € x 4	26 € x 12
De 2 500 € à 2 999 €	264 €	66 € x 4	22 € x 12
De 2 200 € à 2 499 €	240 €	60 € x 4	20 € x 12
De 1 900 € à 2 199 €	204 €	51 € x 4	17 € x 12
Moins de 1 900 €	132 €	33 € x 4	11 € x 12

### Bulletin d'adhésion

Montant de votre cotisation : .....€ .....€ / mois

Règlement par : Chèque  CB sur site SEGA  Prélèvement  (joindre un RIB)

Nom :

Prénom :

N° et Rue :

Code postal :

Ville :

N° de téléphone personnel :

Date de naissance :

Sexe : Masculin  Féminin

Catégorie :

Cadre

Agent de maîtrise

Employé

<sup>(1)</sup>Tous les règlements et Bordereaux doivent être envoyés à :

Syndicat SEGA à L.U.D. CFE-CGC

Le Phare - 455 Promenade des Anglais - 06200 NICE

Tél. : 04.93.54.90.24 / 04.93.27.61.19

Courriel : secretariat.sega@laposte.net



## FICHE SIGNALTIQUE

**Nom de l'entreprise :**

**SIRET :**

**Code APE \* :**

**Convention Collective \* :**

Adresse du lieu de travail :

Code postal :

Ville :

Poste occupé :

Classification / Niveau :

Date d'entrée dans l'entreprise :

N° de téléphone du lieu de travail :

E-mail personnel : .....@.....

E-mail professionnel : .....@.....

**Activité :**      Actif       Retraité

**Entreprise : (siège social)**

Adresse :

Code Postal : Ville :

*(\*) Vous trouverez ces renseignements sur votre fiche de paye*

Mandat(s) actuel(s) :

Mode de règlement :

Montant :

Date :

Signature : *(Votre règlement par Carte Bancaire vaut signature)*



## **Mentions légales obligatoires du bulletin d'adhésion et du formulaire de reconduction annuelle d'adhésion**

La finalité de ce bulletin d'adhésion est de recueillir les données personnelles vous concernant pour les enregistrer dans la base de données adhérents du Syndicat SEGA, UD CFE-CGC - Le Phare 455 Promenade des Anglais, 06200 Nice.

Les données collectées vont servir à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives (fichiers adhérents, inscriptions aux formations, tenue de réunions/colloques/événements, cotisations...). La base légale de leur traitement est l'intérêt légitime, car elles nous permettent de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi de l'ensemble des salariés conformément à la notion de représentativité syndicale. Le recueil de ces données est obligatoire, notamment en ce qu'elles nous permettent d'animer notre réseau syndical sans quoi il nous serait impossible de mener à bien notre activité et de procéder à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatisé, éventuellement à l'aide d'un sous-traitant moyennant les garanties appropriées, et ne sont pas commercialisées. Nous les conservons en base active tout au long de l'adhésion, puis pendant deux ans à compter de la perte de qualité d'adhérent. Intervient ensuite leur archivage intermédiaire pour une durée de trois ans. Elles sont alors détruites. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation du traitement en nous écrivant à l'adresse ci-dessus mentionnée ou par e-mail à [secretariat.sega@laposte.net](mailto:secretariat.sega@laposte.net) Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

***En adhérant, j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC (syndicales, fédérales et confédérales) afin de permettre la réalisation de nos activités syndicales et d'administration interne décrites ci-dessus.***

Dater, signer suivie de la mention "lu et approuvé"

Date :

Signature :

**Nom - Prénom**